

Solidarité avec les inculpés de la lutte contre la machine à expulser

En 2010, deux vagues de perquisitions et de multiples procédures liées à de nombreuses attaques (incendiaires ou non), tour-à-tour jointes, disjointes, et associées dans le cadre d'une instruction tentaculaire, viennent réprimer la phase offensive de lutte contre la machine à enfermer et expulser les sans-papiers qui a augmenté en intensité suite à l'incendie du centre de rétention de Vincennes par les retenus eux-mêmes le 22 juin 2008. Après l'abandon des chefs d'inculpation les plus lourds, et des années de procédures pleines d'incohérences et manifestement faites pour justifier des moyens de surveillance, des contrôles judiciaires et des incarcérations préventives, dix camarades et compagnons se retrouvent cependant convoqués devant la justice. Un premier procès qui mettait en cause quatre personnes, dont trois avaient été incarcérées en 2011, a eu lieu en juin 2017. L'une d'entre elles a été relaxée, les trois autres prennent 4 mois avec sursis, et 500 euros d'amende pour dégradation en réunion (des tags) et refus d'ADN. L'un d'entre eux a fait appel de cette décision, il sera donc rejugé prochainement.

Le 31 janvier, ce sont sept personnes qui seront passées en procès (l'une d'entre elles était déjà jugé dans le procès du mois de juin). La logique est la même : après une débauche de moyens policiers et judiciaires, quatre personnes ne se voient reprochés qu'un refus d'ADN et de signalétique, alors que les trois autres sont accusés en plus de faits de dégradation lors d'occupations sauvages et éclairs de locaux d'entreprises participants à l'enfermement et à l'expulsion des sans-papiers (en l'occurrence Air France, SNCF et Bouygues Telecom).

A travers cette répression dont les procès en cours constituent le bancal épilogue, ce sont des dynamiques de luttes autonomes et auto-organisées qu'il s'agissait de briser, en cherchant à rompre les liens qui se construisaient alors entre les luttes à l'intérieur et à l'extérieur des Centres de Rétention Administrative. Plus largement, il s'agissait de mettre fin aux formes de luttes auto-organisées et offensives qui, à partir de 1996 dans le mouvement dit « des sans-papiers », se sont opposées aux partis, aux syndicats, aux logiques gestionnaires et humanitaires, pour défendre la liberté pour tous, avec ou sans-papiers. Si le refus de la politique de tri des migrants et la lutte contre les moyens répressifs qui l'accompagnent ont pris des formes variées, collectives et « affinitaires », privilégiant, selon les moments, ou en même temps, l'agitation publique et l'attaque diffuse, c'est la perspective de s'opposer concrètement à la machine à enfermer et à expulser qui fera le lien entre les différentes phases de cette période de lutte. S'attaquer à ceux qui participent et profitent de l'enfermement et de l'expulsion des sans-papiers par des mobilisations décentralisées (contre Air France, Accor, Bouygues, Carlson Wagonlit, la Croix Rouge...) ou bien, de manière plus ponctuelle et diffuse, s'opposer aux expulsions, s'organiser contre les rafles, empêcher la construction de nouvelles places en centres de rétention, que ce soit par des attaques, des occupations, des manifestations, des visites inamicales de jour comme de nuit, c'est toujours lutter pour la liberté de tous et toutes.

Aujourd'hui cette question est plus que jamais d'actualité. Alors qu'un nouveau projet de loi prévoit d'augmenter encore le délai de rétention jusqu'à plus de trois mois, qu'il s'agit désormais de trier les migrants aux portes de l'Union Européenne, alors que les migrants sont toujours plus nombreux à mettre en crise la gestion de ces dispositifs, il est d'autant plus urgent de se donner les moyens d'entraver la mise en place concrète des dispositifs d'enfermement, de répression et d'expulsion.

Pourtant, dans cette période extrême de troubles et de crise internationale de la gestion migratoire, aucune intervention subversive à la hauteur des enjeux n'est venue, ces toutes dernières années, bousculer réellement la bonne gestion des migrations et sa cogestion humanitaire. Les pratiques, l'élaboration offensive sous ses formes variées et vivantes et les analyses qui ont fait l'inventivité de ces luttes se sont sclérosées, leur vitalité s'est perdue. A défaut de perspectives révolutionnaires, le découragement fait son chemin et les logiques « pragmatiques » et « réalistes », c'est-à-dire humanitaires, triomphent. On entend parler de « soutien aux réfugiés » quand des luttes avaient imposé le refus de ces dénominations d'Etat (ou de cogestionnaires) qui valident le tri des migrants, la régularisation par la normalité, le travail, la famille ou l'amour de la patrie, comme de cette position de « soutien » qui condamne à l'impuissance et au paternalisme, et dans laquelle s'installent désormais celles et ceux qui voulaient auparavant en finir avec les frontières et l'enfermement sous toutes ses formes. Une époque de pacification et de confusion, dont la page mérite d'être tournée au plus vite, avec le souvenir de ce qu'ont pu être ces luttes, de ce qu'elles pouvaient avoir de véritablement offensif, et la volonté de reparcourir les chemins de la subversion de l'existant, de ses défenseurs et de ses faux critiques.

A la place des bétonnages politiques et identitaires, des crispations égotiques et des modes d'affirmations politiques qui ne peuvent que s'approfondir dans la séparation et l'isolement, venant vernir de radicalité la vanité et les dérives dans lesquelles s'enlise la morne séquence que nous vivons, il nous faudrait trouver de nouveaux espaces de lutte désintimisés et déprivatisés, sans dieux et sans chefs, dans lesquels il ne s'agirait plus de se situer, ou d'être situé, que ce soit sur un plan politique, affinitaire et/ou identitaire.

Plutôt que de reconstruire le passé pour établir une mythopoïesis en dépit d'un présent *décomposé*, et de délimiter des pré-carrés en dépit d'un passé *composé* dans lequel les divergences pouvaient s'exprimer, dialoguer, voire se confronter dans la construction commune de perspectives révolutionnaires, il est urgent de puiser dans la mémoire des luttes protéiformes, vivants et foisonnants, de quoi nourrir notre refus de ce monde, de l'État et de ses frontières.

Ces deux procès, comme tous les autres intentés à celles et ceux qui luttent, sont d'énormes coups portés par l'Etat dans la guerre sociale en cours depuis toujours, il nous appartient donc de reprendre l'initiative et l'offensive plutôt que de continuer à subir.

Ne nous laissons pas juger en silence Liberté pour tous et toutes, avec ou sans papiers Feu à toutes les prisons !